Les fêtes officielles des rues de Gand, des Phalempins et des rues adjacentes, à Tourcoing

LE GROUPE DES BOHÉMIENS MODERNES D'HALLUIN. (Ph. du J. de Rx.).

Par un temps malheureusement peu favorable, les festivités prévues ont tout de même pu se dérouler dans les meilleures conditions.

Encouragée par la promesse d'une fête dont rien n'avait été laissé au hasard, la foule est venue et a animé durant toute l'après-midi le populeux quartier des Phalempins.

C'est la récompense des efforts accomplis depuis de longues semaines par le Comité des fêtes du quartier, que préside avec tant de compétence et d'allant M. H. Saison. Selon la formule ordinaire, la journée a débuté par le réveil en fanfare. Dès 7 heures, les salves d'artillerie retentirent, tandis que la Clique scolaire sonnait le réveil aux quatre coins du secteur.

Dans une pieuse pensée d'hommage et de gratitude, le Comité se rendit vers 10 h. au cimetière pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de M. Charles Dhérin, fondateur de l'Harmonie «La Fraternelle».

Cette société, dont on vient de fêter le cinquantenaire, se fit entendre à midi, en un concert donné sur la place des Phalempins.

Diverses attractions occupèrent les heures libres de la matinée et du début de l'après-midi. Vers 15 h. 30, les quinze sociétés prenant part au cortège se rassemblèrent, une partie rue de Gand et l'autre, rue du Cymbale. On y remarquait de nombreux chars et des éléments individuels, dont l'ensemble assura un défilé carnavalesque amusant. Les deux tronçons du cortège fusionnèrent par la suite, pour n'en fournir qu'un seul dont la dislocation se fit rue Gustave-Delory.

Les concerts suivirent, donnés par la Fanfare Royale Sainte-Cécile du Mont-à-Leux, la Fanfare « Les Intimes » et l'Harmonie Jeanne d'Arc de Mouscron, au kiosque de la rue des Phalempins; sur la place du même nom, l'Harmonie du Point-Central et l'Harmonie de la Croix-Rouge exécutèrent tour à tour leur programme; la Philharmonie de Mouvaux et la Fanfare du Blanc-Four se firent entendre au kiosque de la rue de Gand.

Avant la tombée de la nuit, les Bohémiens et les Tziganes modernes d'Halluin firent une promenade flamande et terminèrent leur numéro par un ballet artistique sur le kiosque de la place des Phalempins.

La journée s'acheva par un cortège lumineux et un grand feu d'artifice qui eut lieu au Square Charles-Dhérin.

— Aujourd'hui lundi, la fête continue. Nos lecteurs en trouveront le programme détaillé dans notre édition de dimanche.

par M. l'abbé Rongeveaux, professeur à Saint-Louis.

Les vêpres, qui devaient se dérouler en plein air, ont eu lieu, par suite de la température inclémente, dans la chapelle. Au cours de la cérémonie, les communiants renouvelèrent les promesses de leur baptême.

La braderie de la rue de l'Ommelet a lieu aujourd'hui

Aujourd'hui, lundi de la Pentecôte, aura lieu la braderie annuelle organisée par les commerçants de la populeuse rue de l'Ommelet. Cette braderie s'annonce sous les meilleurs auspices. Le comité a tout fait pour en assurer le succès. Nul doute que de nombreux visiteurs ne viennent aujourd'hui parcourir cette artère si vivante. Ils y trouveront le meilleur accueil et peut-être dénicheront-ils quelques superbes occasions que de nombreux bradeux ne manqueront certes pas de mettre en vente.

De plus, de nombreux jeux de toutes sortes se dérouleront à cette occasion, dans tous les cafés de la rue, et tenteront les veinards.

Espérons que le temps se mettra de la partie et ce sera une belle journée assurée à ce quartier si vivant.

Un homme gisait blessé à côté d'une bicyclette brisée, boulevard de Paris...

...Mais il ne sait comment cette aventure lui advint

Grand branle-bas au poste de police à 2 h. du matin dimanche. Un homme vient de se précipiter au milieu des agents en déclarant :

— Venez vite, j'ai rencontré boulevard de Paris, à hauteur de la rue Charles-Quint, un individu qui m'a fait signe pour me désigner un blessé, gisant à côté d'une bicyclette brisée...

Les agents Prouvost et Doulou se rendent immédiatement sur les lieux et là, ils rencontrent, ensanglanté, étendu sur la chaussée, Emile Canon, emballeur, demeurant 1, impasse de la Barbe-d'Or...

A côté de lui, sa bicyclette en pièces détachées...

Le docteur Peingnez vient donner des soins au blessé, dont l'état n'est pas grave, bien qu'il porte de multiples contusions, et le fait admettre à l'hôpital de la Fraternité.

C'est là que M. Denelle, commissaire de police est venu interroger Emile Canon.

Les réponses de ce dernier sont, pour le moins, curieuses.

— J'ai bien pris quelques demis en sortant du cinéma, a-t-il déclaré mais je n'étais pas ivre et je ne sais pas du tout comment j'ai été renversé et j'ignore tout de ce qui s'est passé boulevard de Paris...

On avait tout d'abord étudié l'hypothèse d'un accident dû à un chauffard qui aurait renversé le cycliste.

Mais, comme on le voit, il sera difficile de connaître le fin mot de l'affaire, puisque l'intéressé lui-même prétend ne rien savoir!

La monnaie disparaît

M. Robert Hautteouet, âgé de 23 ans, tisserand, 31, rue Watt, a déposé une plainte contre inconnu pour un vol commis dans sa chambre.

Le 27 mai, son portemonnaie a disparu ainsi que son contenu, 7 fr. 50. Le 30 mai, c'est un billet de 50 francs qui s'envolait de son portefeuille. La Sûreté a ouvert une enquête.

AUTORISATIONS DE BATIR. — Etablissements Cavrois et fils, pour faire surélever d'un étage un bâtiment industriel, à l'intérieur de leur propriété, boulevard Industriel, 135. — M. Decroix, de Tourcoing, pour construire un immeuble à usage d'habitation sur sa propriété, avenue Cordonnier. — M. Leroux, avenue Gustave-Delory, pour exécuter des réparations urgentes aux arcades de ses immeubles, rue de l'Hommelet, 51 à 69. — M. Rousset, rue Bonnet, pour faire exécuter des travaux en sous-œuvre, en façade de son immeuble. — M. Clause, pour construire un garage en sa propriété sise rue d'Oran, 176. — M. Eaton, pour faire construire un garage et agrandir une cuisine à l'intérieur de la propriété, avenue Briet. — Couvent des Sœurs Dominicaines, pour effectuer un agrandissement de chapelle et différents travaux à l'intérieur de leur immeuble, boulevard de Mulhouse. — M. Blason, pour faire transformer les façades de ses immeubles, rue de Crouy, 20-22. — M. Vandenberghe, pour faire modifier la vitrine de son immeuble, rue de Lannoy, 51. — M. Verbrugge, pour faire transformer la vitrine de son immeuble, rue Decrême, 174. — M. Taelman, pour faire transformer un bâtiment industriel, avenue Cordonnier, 12, en habitation. — Mme Vve Truchet, pour faire transformer la façade de son immeuble, rue Brésin, 1.

AUX MEDAILLES DU TRAVAIL. — Un obit anniversaire sera célébré aujourd'hui lundi, à 9 h., en l'église Saint-Martin, pour les membres défunts. Les médaillés du travail sont invités à y assister en grand nombre.

CROIX

La ducasse de la Pentecôte

Malgré le temps défavorable durant la majeure partie de la journée, la traditionnelle ducasse de la Pentecôte, qui réunissait à la Place les manèges et les baraques foraines, a obtenu son succès habituel.

De nombreux enfants, ainsi que des visiteurs des villes voisines, ont animé, par leur présence, cette réjouissance populaire.

UNE ENQUETE DE COMMODO & INCOMMODO sur le projet de lotissement présenté par M. Léon Vandekerkove, rue Jules-Guesde, est ouverte. Les pièces de l'affaire seront déposées à la Mairie (Bureau des Travaux) jusqu'au 7 juin inclus. Un commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition des intéressés, de 14 à 15 h., à la Mairie, le lundi 8 juin, au Bureau des Travaux (2e étage).

WASQUEHAL

La cérémonie des communions solennelles à Saint-Clément

Hier dimanche, fête de Pentecôte, la touchante cérémonie des communions solennelles s'est déroulée en la paroisse Saint-Clément.

Les jeunes communiants (33 garçons et 28 filles), prirent part, le matin, à la messe de communion de 7 h., qui fut chantée par la chorale des jeunes filles.

Entourés d'un grand nombre de parents, les enfants assistèrent ensuite à la grand'messe de 10 h., dont les chants furent interprétés par la Chorale des hommes. L'après-midi, aux vêpres, eut lieu la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Sainte-Vierge.

L'éclat de ces belles cérémonies était rehaussé par le concours précieux de la chorale des jeunes filles.

Une réunion du *Bouchon d'or*

Les sociétaires du « Bouchon d'or » étaient réunis dimanche à 10 h., dans la salle du siège, café Raphaël Dumoulin, 38, rue Sadi-Carnot. Au cours de la réunion présidée par M. Edmond Delbare, un aperçu de la situation morale et financière du groupement fut donné par M. H. Dejonghe, secrétaire, qui présenta aussi un compte rendu des premiers concours de la Fédération.

A l'issue de la réunion, les prix du mois offerts par le comité furent disputés entre les sociétaires qui poursuivirent ensuite le challenge 1935-36.

LA STATISTIQUE HEBDOMADAIRE DU CHOMAGE. — Pour la semaine du 18 au 24 mai dernier, on comptait 414 chômeurs complets inscrits au Fonds municipal de chômage (320 hommes et 94 femmes). Le montant des allocations payées pour cette période de sept jours s'est élevé à 30.872 fr. On ne compte plus que 6 chômeurs partiels (3 hommes et 3 femmes) qui ont reçu ensemble 154 fr. d'indemnités.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — La prochaine fraction de contingent à incorporer en septembre et octobre prochains comprendra les jeunes gens nés du 1er janvier 1915 au 29 février 1936, ainsi que les ajournés des classes précédentes reconnus bons pour le service militaire. Les familles de ces jeunes gens qui désirent demander le bénéfice de l'éducation militaire pendant l'incorporation de leur soutien doivent faire établir leur dossier sans délai à la Mairie, 1er guichet. Se munir du livret de famille.

WATTRELOS

La ducasse du Saint-Liévin

Commencée samedi soir, par une retraite aux flambeaux, la ducasse du Saint-Liévin a apporté dans le quartier, malgré un temps maussade, une animation inaccoutumée.

Les jeux populaires donnés dans les cafés furent bien suivis.

La promenade musicale et le concert de la « Concordia-Harmonie » furent très goûtés du public.

Aujourd'hui lundi, braderie; à 9 h. et à 15 h., courses cyclistes.

La société *l'Union Saint-Sébastien* de « Ma Campagne » va célébrer le 100e anniversaire de sa fondation et de son drapeau

Le 19 juillet prochain, l'Union Saint-Sébastien de Ma Campagne va célébrer le centième anniversaire de sa fondation et de son drapeau.

Pour la circonstance, un programme de festivités est en élaboration. Au cours de cette journée, après la réception des sociétés amies, une messe sera célébrée à 10 h., en l'église Saint-Vincent de Paul. Un cortège dans lequel figureront les drapeaux des sociétés, ira jusque l'église. Il sera escorté de la Philharmonie du Crétinier.

Un banquet clôturera cette journée jubilaire.

La foire aux plaisirs à la Concorde

Hier dimanche, le centre paroissial de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, était animé par les allées et venues de promeneurs que le bon renom de la foire aux plaisirs annuelle avait attirés.

Le cercle « La Concorde », égayé par les accents joyeux de la musique; par les rires et les cris des promeneurs que les jeux et attractions amusèrent beaucoup, ne désemplit pas au cours de l'après-midi et de la soirée. Les batailles de confetti apportèrent surtout de la joie à l'exubérante jeunesse qui ne se lassait pas de « combattre ».

Le succès de la foire aux plaisirs a assuré celui de la vente de charité qui dans la grande salle réunissait des jouets et objets utiles.

Aujourd'hui lundi, continuation de la fête.

LYS

La communion solennelle

Les cérémonies de la Communion solennelle se sont déroulées hier dimanche à la paroisse Saint-Luc. 42 petites filles et 43 garçons sont partis en procession du patronage et se sont rendus à la messe de 7 h. 30 où les enfants se sont approchés de la Sainte-Table, avec une édifiante piété.

Au cours de la grand'messe de 10 h., la chorale mixte dirigée par M. Desmettre, a interprété la Messe à 3 voix en fa, d'Archambaud.

Les vêpres solennelles furent célébrées à 16 h. M. l'abbé Hoste, vicaire à Lannoy, a prononcé un sermon de circonstance.

Au cours de l'office se déroula l'émouvante cérémonie de la rénovation des vœux de baptême, suivie par une foule de fidèles.

La fête de gymnastique de la grande kermesse de Lille a connu un vif succès

LA JEUNESSE DU BLANC-SEAU DANS LE CORTÈGE. (Ph. du J. de Rx.)

La seconde journée de la grande kermesse de Lille a connu, hier dimanche, un vif succès, surtout vers la fin de l'après-midi et dans la soirée, la température s'étant adoucie.

Cette journée fut principalement consacrée aux gymnastes, les manifestations constituant une véritable fête sportive, placée sous les auspices du Comité du Nord de la Fédération féminine française d'éducation physique et de l'Union des sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille.

Durant toute la matinée, sur le stade de la Foire commerciale, les meilleurs éléments de chaque société disputèrent les épreuves éliminatoires de la Coupe nationale d'éducation physique, le concours individuels, devant deux jurys, présidés respectivement par MM. Demarbre vice-président de la commission technique de la Fédération féminine française, et Thieffry, président de l'Union d'arrondissement.

En d'autres points de la ville, une animation joyeuse présidait aux préparatifs et au départ de la course cycliste Lille-Bruxelles-Lille, dont nous rendons compte en chronique sportive.

La partie spectaculaire de la kermesse se déroula dans l'après-midi et la soirée: concert, illuminations, lâcher d'un ballon, piloté par M. Debruyckère, qui, à 17 h., fila dans la direction de Valenciennes où son atterrissage avait été prévu kermesse flamande, etc...

Le clou de la fête fut, sans contredit, le défilé dans les rues de la ville, d'une quarantaine de sociétés de gymnastique, dont le long mais alerte cortège fut admiré au passage par les promeneurs dominicaux, et dont les exercices divers, athlétiques ou gracieux, furent fort goûtés des spectateurs massés sur le stade de la Foire commerciale ou groupés dans une splendide tribune tendue de blanc et de pourpre, autour de M. Planque, président du Comité d'organisation, à qui est dû le succès de cette fête.

La remise des médailles de la Famille française à Neuville-en-Ferrain

M. KESTELOOT, MAIRE DE NEUVILLE, ENTOURÉ DES MAMANS DÉCORÉES. (Ph. du J. de Rx.).

La décoration officielle de trente-trois mères de famille a donné lieu, hier, à une très belle manifestation en leur honneur, qui s'est déroulée à 11 h. sur la place de la Mairie, sous la présidence de M. R. Kesteloot maire, entouré des conseillers municipaux et avec la participation de la Musique municipale. Devant les mères et au milieu d'une foule très nombreuse, M. le maire prononça un discours pour célébrer le mérite des médaillées et se fit l'interprète de la municipalité en leur adressant ses félicitations.

M. Kesteloot, assisté de MM. Vincent, adjoint, procéda ensuite à la remise des médailles aux trente-trois mères de famille, remise qui fut suivie d'un concert exécuté par la Musique municipale dirigée par M. R. Leplat. A l'issue de cette cérémonie, une réception organisée par la Ligue patriotique des Françaises eut lieu en la salle du cercle Saint-Joseph, nouvellement aménagée. En présence des mères, assemblées à la table d'honneur, Mlle Simone Lerouge lut un compliment au nom des enfants, assurant les chères mamans de leur reconnaissance et de leur filiale gratitude. Après une poésie de circonstance dite par Mme Samaille, M. le vice-doyen Couppes félicita les décorées en les citant en exemple et remercia les organisatrices de cette fête du cœur et de l'amour maternels. Un chaleureux vivat fut chanté et un vin d'honneur clôtura cette charmante réception.

FLERS

La procession du Bourg

La traditionnelle procession du Bourg s'est déroulée dans le centre de la commune, dimanche, après la grand'messe de 10 heures.

Le mauvais temps a contrarié le cortège qui comprenait toutefois un groupe important de cavaliers et de groupes allégoriques. Cependant le défilé fut très admiré.

TOUFFLERS

Mort de M. Henri Duvilliers

Nous avons appris avec un vif regret la mort, à l'âge de 84 ans, de M. Henri Duvilliers, rentier à Toufflers, ancien adjoint au maire de Sailly et membre du Conseil paroissial de Sailly-les-Lannoy. Le défunt fut membre du Conseil municipal de Sailly pendant trente-cinq ans et remplit les fonctions de maire pendant toute la guerre 14-18.

Il était le père de M. Victor Duvilliers, président d'honneur du club cynophile mixte de Toufflers, à qui nous présentons nos bien sincères condoléances.

Ses funérailles auront lieu à Toufflers mercredi à 10 heures.

* * *

Les membres actifs et honoraires du club cynophile mixte de Toufflers sont priés d'assister en grand nombre aux funérailles de M. Duvilliers. Rendez-vous à 9 h. 45 à la maison mortuaire, rue de Sailly, à Toufflers.

ASCQ

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Sornette, libraire, à Ascq.

Tourcoing

Aujourd'hui, lundi 1er juin :

Hôtel de Ville : Etat-civil, de 9 à 12 h.
Bains : Fermés.
Bibliothèque communale : Fermée.
Caisse d'Epargne : Fermée.
Médecins de service : MM. le Dr Naert, 145, rue Nationale, Tél. 16.25, et le Dr Turlur, 15, rue des Ursulines, Tél. 8.84.
Pharmaciens de garde : MM. Decrême, 51, rue St-Jacques, et Boyaval, 8, place Charles-Roussel.

Continuation des fêtes officielles du secteur des rues de Gand, des Phalempins et adjacentes. (Voir plus loin).

Dernière journée du Congrès national des médaillés du travail.

M. Louis Tiberghien reçoit les palmes d'or de l'Ordre de la Couronne de Belgique

A l'occasion du VIe Congrès de la Fédération nationale des médaillés du travail, le Gouvernement belge vient d'attribuer les palmes d'or de la Couronne de Belgique à M. Louis Tiberghien, secrétaire général de l'Association des médaillés du travail de Tourcoing.

M. LOUIS TIBERGHIEN

Nous avons rappelé, en décembre 1935, toute l'activité sociale catholique déployée par notre distingué concitoyen, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Depuis 1930, secrétaire général de l'Association des médaillés de Tourcoing, M. Louis Tiberghien a rendu d'éminents services au sein de cet important groupement, qui réunit non seulement les ouvriers français, mais, aussi, par faveur spéciale, ceux qui, originaires de la Belgique, se sont entièrement dévoués, depuis tant d'années, à l'industrie de notre région et ont ainsi fini par acquérir droit de cité.

Le Gouvernement belge a voulu montrer combien il appréciait cette sollicitude pour ses compatriotes et après avoir récompensé les vice-présidents d'honneur et président actif, il a tenu à témoigner une fois de plus sa reconnaissance, en nommant M. Louis Tiberghien dans l'Ordre de la Couronne.

Nous sommes heureux d'adresser à notre concitoyen nos bien sincères félicitations.

SOIERIES - NOUVEAUTÉS - IMPRESSIONS. Grand choix. Prix réduits. V. LEDUC, 15, place de la République. (2

A l'Union des familles nombreuses du Blanc-Seau

Une très nombreuse assistance emplissait, dimanche après-midi, la salle des fêtes du Café de l'Hôtel, pour participer à l'assemblée générale dont la fête des Mères est, chaque année, l'occasion impatiemment attendue. Cette assemblée, présidée par M. Jean Florin permit au président d'exprimer la reconnaissance du groupement aux nombreuses personnes qui, par leur dévouement, font de l'Union des F. N. du Blanc-Seau une association active et florissante.

M. Zoé Delannay, trésorier, rendit compte de sa gestion, et le secrétaire, M. François Debeer, brossa un tableau de la situation familiale française au seuil de la nouvelle législature.

Mlle Cécile Florin détailla avec expression un délicat « Hommage aux Mamans », et les mères décorées — deux sœurs — Mmes Albert Huert et Maurice Playe, furent l'objet des félicitations de l'assemblée.

Deux fillettes, Mlles Marg.-Marie Glorieux et Renée Domanique, se mirent applaudir dans une spirituelle saynète : « Fiancés en herbe ».

MM. Flament, Samain et Huart déridèrent parents et enfants dans « Le bon Fonctionnaire », et, après plusieurs morceaux du toujours applaudi « Chanteur inconnu », la réunion se termina par la tombola, dont les lots abondants et variés, laissent toujours, aux familles représentées, un excellent souvenir de la Fête des Mères.

Le matin, la messe de 11 h. 30, en l'église Saint-Eloi, fut célébrée en l'honneur des Mères. Après l'Evangile, M. l'abbé Bonte, curé, exalta la grandeur de la maternité et le rôle dévolu à la famille dans le plan divin.

A la cérémonie, la Symphonie des établissements Glorieux et de Pierrepont, sous l'habile direction de son chef, M. Albert Sandevoir, avait prêté son artistique concours.

Alerte aux pompiers

Dimanche, vers 12 h., les pompiers ont été appelés 259, rue des Ponts, chez M. J.-B. Briet, où, par suite d'un feu de cheminée, le feu s'était déclaré dans un plancher.

Quelques seaux d'eau suffirent pour éteindre tout risque.

Les dégâts sont estimés à environ 700 francs.

La fâcheuse rencontre

Samedi, vers 18 h. 30, à l'angle des rues du Beau-Laurier et de Verdun, le cycliste Jean Potteau, 37 ans, débourreur, demeurant 18, rue des Girondins, a été renversé par une voiture automobile que conduisait François Respelier, 37 ans, demeurant chaussée de Bruxelles, à Forest.

Le cycliste a été légèrement blessé au pied gauche, quant au vélo, il est en très mauvais état.

MOUVAUX

La grande foire aux plaisirs du Sacré-Cœur

Bien que n'ayant pas été gratifiée d'une température favorable, la grande foire aux plaisirs du Sacré-Cœur, qui s'est ouverte hier dimanche, a remporté son habituel succès.

Cette fête débuta à 11 h par le traditionnel apéritif-concert et, dès leur ouverture, les comptoirs de vente, ainsi que les nombreuses baraques de la foire, fu-

---

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du lundi 1er juin 1936. — N° 19.

LE SECRET des Catacombes

PAR HENRIETTE LANGLADE

— Tiens, pourquoi a-t-il dit cela ? murmura-t-il, brusquement frappé de la concordance existant entre les paroles du magistrat et de la convocation adressée par celui-ci à Nine.

— L'allusion me paraît claire, remarqua cette dernière. Elle me vise nettement.

— Certes, il n'y a pas de ces coïncidences, approuva le diplomate.

Toute la soirée, Nine, Jacques et Gaubry épiloguèrent ainsi, se perdant en conjectures et lorsque enfin ils se séparèrent, il fut convenu que le lendemain le policier rétrouverait la jeune fille dans les couloirs du Palais de Justice.

— La mauvaise humeur de M. Deval sera dissipée sans aucun doute, à ce moment, et peut-être alors pourrai-je intervenir avec plus d'autorité, car aujourd'hui je me suis bel et bien fait rabrouer.

Mais les prévisions optimistes du policier ne devaient nullement se réaliser. Lorsque, le lendemain, Nine se présenta au cabinet du juge, celui-ci la reçut sans amabilité.

Assis en face de son greffier, solidement calé dans son fauteuil, il semblait ramassé, tel un chien en arrêt.

— C'est bien vous, Mademoiselle, commença-t-il d'une voix brève, qui vous mêlez de contrôler les actes de la justice ?

Un peu démontée par cet accueil glacial, la jeune fille se remit cependant assez promptement.

— Il y a erreur, Monsieur, répondit-elle franchement, je me contente de la suppléer, de réparer ses oublis...

— Vraiment !

Et virant d'un mouvement brusque dans son fauteuil, M. Deval se trouvait maintenant en face de Nine et tournait complètement le dos à la fenêtre.

A présent, la jeune fille souriait, sûre d'elle-même et comme son interlocuteur, décidément de très mauvaise humeur, entreprenait de la tancer vertement, Nine, posément, exposa son point de vue.

— Ce n'est pas la première fois que je me heurte à une vive hostilité, remarqua-t-elle ; M. Gaubry, lui, me reprochait tout simplement une concurrence déloyale.

— Gaubry !... Comment, Gaubry vous connaît ? Il est au courant de tout cela! sursauta-t-il.

— Oui, et j'ai même eu le plaisir de le rallier à mon opinion. D'ailleurs, Monsieur le juge, il est en ce moment dans le couloir voisin. Voulez-vous le faire entrer ? Il pourra ainsi vous affirmer que je dis l'exacte vérité.

— Vous entendez, Germot? Gaubry est d'accord avec elle !

Docile, le greffier hochait sentencieusement la tête n'osant parler dans sa crainte de déplaire au magistrat.

— Eh bien, faites-le donc entrer ! s'exclama ce dernier d'un ton si menaçant que l'on ne savait plus si sa fureur s'adressait au policier ou à son subordonné.

Déjà celui-ci s'éclipsait ; la minute suivante, il revenait, précédant Gaubry.

Accueilli aussi aimablement que Nine l'avait été, l'inspecteur ne semblait nullement s'en impressionner.

— Monsieur le juge, commença-t-il, je réclame, au nom de la confiance que vous voulez bien me témoigner depuis longtemps déjà, quelques instants d'entretien. Daignez écouter Mlle Orly. Elle a vraiment obtenu des résultats surprenants, d'ailleurs nombre des arguments que je vous ai donnés hier m'avaient été fournis par elle.

A présent, M. Deval fixait sur la jeune fille un regard scrutateur. Qu'était-elle au juste et que signifiait son intervention ?

— Voulez-vous me permettre une question, Monsieur le juge ? reprit Gaubry. Comment avez-vous été informé que Mlle Orly s'intéresse à des... occupations si peu féminines, qu'elle « fait » de la police, en un mot ?

— Par une lettre anonyme reçue hier...

Tout en causant, M. Deval montrait au policier le pli révélateur.

— Tiens, c'est un pneu, remarqua celui-ci. Sapristi, votre correspondant était pressé, Monsieur le juge !

— Sans doute a-t-il craint que je n'aie quitté mon cabinet de bonne heure et ne voulait pas remettre sa communication à aujourd'hui...

Gaubry, qui venait d'ouvrir la lettre, poussa une exclamation d'étonnement... Celle-ci était composée de caractères d'imprimerie soigneusement découpés et recollés sur une feuille de papier blanc.

— En tout cas, le dénonciateur est homme de précaution ! C'est certainement lui qui a télégraphié à Yvonne Gerbier ! s'exclama-t-il s'adressant à Nine, laquelle, debout auprès de lui, avait vu comment la lettre anonyme était composée.

— Incontestablement ! répondit-elle avec une conviction qui fit tressaillir le magistrat.

Alors comme celui-ci, de plus en plus intrigué, la questionnait de nouveau, Nine révéla les faits troublants qui s'étaient produits et ne cessaient de se renouveler depuis qu'elle était intervenue dans l'affaire de Neuilly.

Tandis qu'elle parlait, M. Deval, en dépit de son attitude glaciale, subissait peu à peu l'influence de cette voix chaude et prenante qui savait donner à chaque argument une valeur particulière.

— Maintenant, Monsieur le juge, n'êtes-vous pas convaincu que M. Derlon ne peut avoir aucun rapport avec les individus dont je viens de vous entretenir ? questionna-t-elle enfin.

Accoudé à son bureau, M. Deval songeait.

— Oui, peut-être, en effet... murmura-t-il, se parlant plutôt à lui-même.

Il hésitait, se refusait encore à conclure, quoique ébranlé par l'éloquence de Nine.

— Alors, que décidez-vous ? demanda-t-elle brusquement enhardie.

— Rien... rien... se récria M. Deval, comme effaré de cette insistance. Je verrai... je réfléchirai, je ne sais encore ce que me dictera ma conscience.

— En ce cas, j'ai pleine confiance, Monsieur le juge !

Ce disant, la voix de la jeune fille vibrait de joie mal contenue et, lorsque quelques minutes plus tard, Nine se retrouva avec Gaubry dans la cour de Mai, une lueur de triomphe éclairait ses yeux sombres.

— Ah ! que je suis contente... que je suis heureuse ! balbutia-t-elle dans un juvénile besoin de confier son bonheur à autrui.

CHAPITRE X

COUP DE THÉATRE

— Vous voyez bien, amie, qu'il ne faut jamais désespérer complètement ! conclut Nine avec vivacité.

Elle s'était levée dans un instinctif besoin d'activité physique et, un peu de sang aux joues, une lueur de triomphe irradiant ses yeux, elle se dressait maintenant devant la fenêtre ouverte où, sur la baie lumineuse, sa silhouette se détachait hardiment.

(A suivre).